



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**RECUEIL SPECIAL n°30 du 06 avril 2018**

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr))

<b>CABINET DU PRÉFET.....</b>	<b>3</b>
<b>Direction des Sécurités - Bureau de la Réglementation de Sécurité.....</b>	<b>3</b>
- Arrêté n° CAB-BRS-2018/146 en date du 06 avril 2018 : autorisation préfectorale provisoire d'un système de vidéoprotection.....	3
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE SECURITE PUBLIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>Etat Major - BCOE.....</b>	<b>3</b>
- Décision n° 2018/6131 en date du 05 avril 2018 portant délégation de signature des arrêtés d'immobilisation et/ou de mise en fourrière et les autorisations définitives de sorties d'un véhicule – rectificatif n°11.....	3
<b>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PAS-DE-CALAIS....</b>	<b>10</b>
<b>Pôle Etat Stratégie et Ressources.....</b>	<b>10</b>
- Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts – mise à jour le 1 <sup>er</sup> avril 2018.....	10

---

## CABINET DU PRÉFET

---

### DIRECTION DES SÉCURITÉS - BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION DE SÉCURITÉ

---

- Arrêté n° CAB-BRS-2018/146 en date du 06 avril 2018 : autorisation préfectorale provisoire d'un système de vidéoprotection

Par arrêté en date du 06 avril 2018 :

**ARTICLE 1 :** L'autorisation du système de vidéoprotection est accordée le 9 Avril 2018 pour l'installation :

- d'une caméra au carrefour D947 et D171 – route d'Estaires à LORGIES
- d'une caméra au carrefour D947 et D72 – rue du Grand Chemin à RICHEBOURG
- d'une caméra au 53 rue du Rietz à LA COUTURE.

**ARTICLE 2 :** Le public devra être informé de l'existence de cette installation par voie d'affiche(s) disposée(s) de sorte que toute personne pouvant être visionnée puisse s'y attendre.

**ARTICLE 3 :** Un enregistrement des images est effectué.

**ARTICLE 4 :** Le titulaire de la présente autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de leur transmission au parquet.

**ARTICLE 5 :** Toute personne désirant obtenir l'accès aux images la concernant peut en faire la demande auprès du Colonel Bertin MALLET, Commandant le groupement de gendarmerie départementale du Pas-de-Calais. Ce droit s'exerce localement.

**ARTICLE 6 :** Les agents des services de police ou de gendarmerie nationales dûment habilités ont accès aux images et enregistrements.

**ARTICLE 7 :** La présente autorisation peut, après que l'intéressé ait été mis à même de présenter ses observations, être retirée en cas de manquement aux dispositions de l'article 10 (II à VI) de la loi modifiée du 21 janvier 1995 susvisée, et en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

**ARTICLE 8 :** Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture du Pas-de-Calais, est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à ARRAS le 06 avril 2018

Pour le Préfet

Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Signé Alain BESSAHA.

---

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DE SECURITE PUBLIQUE

---

### ETAT MAJOR - BCOE

- Décision n° 2018/6131 en date du 05 avril 2018 portant délégation de signature des arrêtés d'immobilisation et/ou de mise en fourrière et les autorisations définitives de sorties d'un véhicule – rectificatif n°11

**ARTICLE 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée comme suit, en tenant compte des jours ouvrables, week-ends et jours fériés, des créneaux horaires et des zones géographiques correspondants aux circonscriptions de police comme suit :

**Circonscriptions de sécurité publique de Lens-Arras  
Les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 06 h 00 à 19 h 00)**

**Circonscription de Sécurité Publique de Lens :**

- Monsieur Emmanuel DESJARS, commissaire divisionnaire, chef de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jean-Baptiste FRAY, commissaire de police, chef de la sûreté départementale .

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Rudy LEWANDOSKI, commissaire de police, chef du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité de la circonscription de sécurité publique de Lens :

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Alexandre SEL, commissaire de police, chef du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité de la circonscription de sécurité publique de Lens adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Patricia QUENIVET, commandante divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef du commissariat subdivisionnaire de Carvin ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Thierry BOITEL, commandant de police divisionnaire à l'emploi fonctionnel, chef du commissariat subdivisionnaire de Hénin-Beaumont ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Bernard BARANOWSKI, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef du commissariat subdivisionnaire d'Avion ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Dominique MILSON, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la sûreté départementale adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Alexandre BRABANT, capitaine de police, chef du commissariat subdivisionnaire de Liévin adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Audrey ACOULON, capitaine de police, chef du commissariat subdivisionnaire de Carvin adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Vincent PINCHON, capitaine de police, chef du commissariat subdivisionnaire d'Hénin-Beaumont adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Hélène SCHIETTECATE, capitaine de police, chef du commissariat subdivisionnaire d'Avion adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Patrick PRZYDROZNY, commandant de police, chef du service de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jean-Christophe CAUBET, capitaine de police, chef du service de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Ludovic CRETAL, capitaine de police, Officier de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Clotilde GUIBON, capitaine de police, Officier de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Olivier PETIT, capitaine de police, Officier de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

#### **Circonscription de Sécurité Publique d'Arras :**

- Monsieur Thomas GUIBAL, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique d'Arras ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Olivier GUGELOT, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique d'Arras adjoint ;

#### **Le week end (samedi – dimanche) et jours fériés de 5 h 45 à 19 h 00 sur le ressort de l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique de Lens – Arras**

- Monsieur Emmanuel DESJARS, commissaire divisionnaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jean-Baptiste FRAY, commissaire de police, chef de la sûreté départementale,

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Rudy LEWANDOSKI, commissaire de police, chef du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité de la circonscription de sécurité publique de Lens :

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Alexandre SEL, commissaire de police, chef du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité de la circonscription de sécurité publique de Lens adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Thomas GUIBAL, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique d'Arras ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Patricia QUENIVET, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef du commissariat subdivisionnaire de Carvin ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Thierry BOITEL, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef du commissariat subdivisionnaire d'Hénin-Beaumont ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Olivier GUGELOT, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique d'Arras adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Bernard BARANOWSKI, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef du commissariat subdivisionnaire d'AVION ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Dominique MILSON, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la sûreté départementale adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jean-Pierre RYCKEBUSCH, commandant de police, coordonnateur à la sûreté départementale ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Eric DOREL, commandant de police, coordonnateur à la Circonscription de sécurité du publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Sandrine ARCHAMBAULT, commandante de police, chef de l'unité d'investigation et d'enquête judiciaire et administrative de la sûreté départementale ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Hubert DELERUE , commandant de police, chef de l'unité de protection sociale de la sûreté départemental ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Patrick PRZYDROZNY, commandant de police, chef du service de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Frédéric LEFEBVRE, capitaine de police, coordonnateur-adjoint à la Circonscription de sécurité du publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par ;

- Monsieur David VILLARUBIAS, capitaine de police, chef des unités d'appui du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par ;

- Madame Karine LECOCQ, capitaine de police, chef des unités d'appui du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité adjoint de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Alexandre BRABANT, capitaine de police, chef du commissariat subdivisionnaire de Liévin adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Audrey ACOULON, capitaine de police, chef du commissariat subdivisionnaire de Carvin adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Vincent PINCHON, capitaine de police, chef du commissariat subdivisionnaire d'Hénin-Beaumont adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Hélène SCHIETTECATTE, capitaine de police, chef du commissariat subdivisionnaire d'Avion adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jean-Christophe CAUBET, capitaine de police, chef du service de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Ludovic CRETAL, capitaine de police, Officier de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Clotilde GUIBON, capitaine de police, Officier de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Olivier PETIT, capitaine de police, Officier de commandement de la circonscription de sécurité publique de Lens ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Olivier JOLY, capitaine de police, Chef de l'unité de lutte contre les stupéfiants et l'économie souterraine ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Mme Stéphanie MILCZAREK Stéphanie, capitaine de police, chef de l'antenne de la Sûreté Départementale d'AVION ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Freddy MONTAGNE, capitaine de police, Chef de l'unité de recherches judiciaires adjoint :

**Circonscriptions de sécurité publique du district de Béthune  
(Béthune - Auchel- Marles les Mines – Noeux les Mines – Bruay la Buisnière)  
Les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 05 h 00 à 18 h 00)**

**Circonscription de Sécurité Publique de Béthune :**

- Monsieur Jean-Philippe MADEC, commissaire divisionnaire de police, chef du district de police de Béthune ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Fabrice MOLLET, commissaire de police, chef du district de police de Béthune adjoint ;

**Circonscription de Sécurité Publique de Bruay la Buisnière :**

- Monsieur Jérôme FAUCHOIS, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Bruay la Buisnière ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Philippe DENISSEL, commandant de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Bruay la Buisnière adjoint ;

**Circonscription de Sécurité Publique d'Auchel :**

- Monsieur Jean Claude MOREL, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique d'Auchel ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Stéphane OBJOIE, capitaine de police, chef de la circonscription de sécurité publique d'Auchel adjoint ;

**Circonscription de Sécurité Publique de Marles les Mines :**

- Monsieur Pascal BEDAGHE, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique de Marles les Mines ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jérôme LEBLANC, capitaine de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Marles les Mines adjoint ;

**Circonscription de Sécurité Publique de Noeux les Mines :**

- Monsieur Jean Louis MATHELIN, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique de Noeux les mines ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Mickaël DERYCKE, capitaine de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Noeux les Mines adjoint ;

**Le week end (samedi - dimanche) et jours fériés de 05 h 00 à 18 h 00  
Circonscriptions de sécurité publique du district de Béthune  
(Béthune - Auchel- Marles les Mines – Noeux les Mines – Bruay la Buisnière)**

- Monsieur Jean-Philippe MADEC, commissaire divisionnaire de police , chef du district de police de Béthune ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Fabrice MOLLET, commissaire de police, chef du district de police de Béthune adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jérôme FAUCHOIS, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Bruay la Buisnière ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jean Claude MOREL, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique d'Auchel ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Pascal BEDAGHE, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique de Marles les Mines ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Jean Louis MATHELIN, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique de Noeux les mines ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Philippe DENISSEL, commandant de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Bruay la Buisnière adjoint ;

**Toutes les nuits de 18 h 00 à 05 h 00  
Sur le ressort de l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique de Lens – Arras  
et des Circonscriptions de sécurité publique du district de Béthune  
(Béthune - Auchel- Marles les Mines-Noeux les Mines - Bruay la Buisnière)  
Service de Commandement de nuit du pôle Artois**

- Monsieur Laurent WATTEL, commandant de police, chef du service de commandement de nuit du pôle Artois

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Pierre BALAWEDER, commandant de police,, chef du service de commandement de nuit du pôle Artois adjoint

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Christophe DAVID, commandant de police du service de commandement de nuit

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Michael MARGOT, capitaine de police du service de commandement de nuit

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Daniel VALOIS, capitaine de police du service de commandement de nuit

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur David ANDRIEUX, major à l'échelon exceptionnel du service de commandement de nuit

**Circonscriptions du ressort du district de Boulogne sur mer (Boulogne-sur-mer, Berck-sur-mer, le Touquet-Paris-plage), les circonscriptions de sécurité publique de Calais et de Saint-Omer  
Les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 05 h 00 à 18 h 00)**

**Circonscription de Sécurité Publique de Boulogne sur mer :**

- Monsieur Arnaud JUBLIN, commissaire divisionnaire de police, chef du district de Boulogne-sur-mer ;

**Circonscription de Sécurité Publique de Calais :**

- Monsieur Borris BONNERRE, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Calais ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Etienne CHURET, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Calais adjoint ;  
Circonscription de Sécurité Publique de Berck-sur-mer :

- Monsieur Patrick TELITSINE, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique de Berck-sur-mer ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Annaïck FEVRIER, capitaine de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Berck-sur-mer adjoint ;

**Circonscription de Sécurité Publique de le Touquet-Paris-plage :**

- Monsieur Alain VERNOY, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique de le Touquet-Paris-plage ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Delphine FOUBERT, capitaine de police, chef de la circonscription de sécurité publique de le Touquet-Paris-plage adjoint;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Philippe MARGOLLE, capitaine de police, chef de l'unité de service de proximité de la circonscription de sécurité publique de le Touquet-Paris-plage ;

**Circonscription de Sécurité Publique de Saint-Omer :**

- Madame Elise SIREJACOBS, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Saint-Omer ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Raymond WIDHEM, commandant divisionnaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Saint-Omer adjoint ;

**Le week end (samedi – dimanche) et jours fériés de 05 h 00 à 18 h 00  
sur le ressort des circonscriptions du district de Boulogne-sur-mer (Boulogne-sur-mer, Berck-sur-mer, le Touquet-Paris-plage) et  
les circonscriptions de sécurité publique de Calais et de Saint-Omer**

- Monsieur Arnaud JUBLIN, commissaire divisionnaire de police, chef du district de Boulogne-sur-mer ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Borris BONNERRE, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Calais ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Etienne CHURET, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Calais adjoint ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Madame Elise SIREJACOBS, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Saint Omer ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Alain VERNOY, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique de le Touquet-Paris-plage ;

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Patrick TELITSINE, commandant divisionnaire de police à l'emploi fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique de Berck-sur-mer ;



**Toutes les nuits de 18 h 00 à 05 h 00**  
**Circonscriptions du ressort du district de Boulogne-sur-mer (Boulogne-sur-mer, Berck sur mer, le Touquet-Paris-plage) et les**  
**circonscriptions de sécurité publique de Calais et de Saint-Omer**  
**Service de Commandement de nuit du pôle côte d'Opale**

- Monsieur Pierre OBRY, commandant de police, chef du service de commandement de nuit du pôle côte d'Opale

En cas d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Fabien TETU, capitaine de police, chef du service de commandement de nuit du pôle côte d'Opale adjoint ;

En cas d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Stéphane POMEDIO, capitaine de police, du service de commandement de nuit

En cas d'empêchement, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur Laurent DOYER, capitaine de police, du service de commandement de nuit s

A l'effet de signer, pour leur zone de compétence respective :

les arrêtés d'immobilisation et/ou de mise en fourrière à titre provisoire d'un véhicule  
les autorisations définitives de sorties d'un véhicule mis en fourrière à titre provisoire

**ARTICLE 2 :** M. Jean OLLIER, commissaire divisionnaire de police, directeur départemental de la sécurité publique adjoint du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à monsieur le Préfet du Pas de Calais et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas de Calais.

Fait à Arras, le 05 avril 2018  
Le Contrôleur Général  
Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Pas-de-Calais  
Signé François ANGELINI

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PAS-DE-CALAIS

### PÔLE ETAT STRATÉGIE ET RESSOURCES

- Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts – mise à jour le 1<sup>er</sup> avril 2018

Cette liste remplace la liste publiée précédemment, à compter du 1er AVRIL 2018

Prénom / Nom	Service
MR Mickaël LACRAMPE	1ère Brigade de Vérifications
MR Sébastien COLLIN	2ème Brigade de Vérifications
MR Guillaume FOUGNIES	3ème Brigade de Vérifications
MR Olivier LELEU	4ème Brigade de Vérifications
MR David MENAND	Brigade de Contrôle et de Recherche
MM Geneviève GEREZ	Pôle de Contrôle et d'Expertise ARRAS
MM Anne-Marie ROUTIER	Pôle de Contrôle et d'Expertise BETHUNE
MR Christophe NOISSETTE	Pôle de Contrôle et d'Expertise BOULOGNE
MR Olivier LELEU	Pôle de Contrôle et d'Expertise CALAIS
MR Eric KLEIN	Pôle de Fiscalité Personnelle et Patrimoniale (Inspection Arras et Lens)
MM Caroline BAILLIET	Pôle de Fiscalité Personnelle et Patrimoniale (Inspection Béthune, Calais et Saint-Omer)
MM Evelyne TOQUET	Pôle de Fiscalité Personnelle et Patrimoniale (Inspection Boulogne et Montreuil)
MR Christian TAVERNE	Pôle de Recouvrement Spécialisé
MM Marie-Pierre DELEU	Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels / Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre
MM Monique BADIOU	Service de Publicité Foncière ARRAS
MR Hugues COCHE	Service de Publicité Foncière BETHUNE 1
MR Hugues COCHE	Service de Publicité Foncière BETHUNE 2
MR André PERARD	Service de Publicité Foncière BOULOGNE-SUR-MER
MM Véronique WROBLAK	Service de Publicité Foncière MONTREUIL-SUR-MER
MR Philippe DUCROCQ	Service de Publicité Foncière SAINT-OMER
MR Gérald BOULANGER	Service de Publicité Foncière SAINT-POL-SUR-TERNOISE
MM Anne-Marie MAILLY	Service des Impôts des Entreprises ARRAS
MR Yves MAILLY	Service des Impôts des Entreprises BETHUNE
MM Catherine GUILLEMIN	Service des Impôts des Entreprises BOULOGNE-SUR-MER
MR Bruno CHAVANAS	Service des Impôts des Entreprises CALAIS
MR Pierre COCQUEL	Service des Impôts des Entreprises LENS
MR Patrick LEBLANC	Service des Impôts des Entreprises MONTREUIL-SUR-MER
MM Michèle PERROUX	Service des Impôts des Entreprises SAINT-OMER
MR Bertrand FLAVIGNY	Service des Impôts des Particuliers ARRAS
MM Frédéric GEORGES	Service des Impôts des Particuliers BETHUNE
MR Marc FAUQUEMBERGUE	Service des Impôts des Particuliers BOULOGNE-SUR-MER
MR Daniel CAGNEAUX	Service des Impôts des Particuliers CALAIS
MM Annie PRUDHOMME	Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises BRUAY-LA-BUISSIÈRE
MR Eric MASZTALERZ	Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises HENIN-BEAUMONT
MR Bernard DELAHAYE	Service des Impôts des Particuliers LILLERS
MR Francis STABOLEPSY	Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises SAINT-POL-SUR-TERNOISE
MM Christine RAMON	Service des Impôts des Particuliers LENS-NORD
MR Christophe DUMINY	Service des Impôts des Particuliers LENS-SUD
MM Muriel DELATTRE	Service des Impôts des Particuliers MONTREUIL-SUR-MER

MM Christian FAUVERGUE	Service des Impôts des Particuliers SAINT-OMER
MR Dominique GALLOIS	Trésorerie AIRE-SUR-LA-LYS-THEROUANNE
MR Hervé DANNEELS	Trésorerie ARDRES-EPERLECQUES
MM Céline DEMEY	Trésorerie AUBIGNY-EN-ARTOIS
MM Magali DEFOSSEZ	Trésorerie AUDRUICQ
MR Serge CZULEWYCZ	Trésorerie AUXI-LE-CHÂTEAU - FREVENT
MM Martine RICHARD	Trésorerie AVESNES-LE-COMTE
MM Michèle ADAMSKI	Trésorerie BAPAUME
MR Régis EOCHÉ	Trésorerie BERCK-SUR-MER
MR Jean-François WAILLE	Trésorerie BEUVRY
MR Patrice GOUY	Trésorerie BULLY-LES-MINES
MR Pascal TAVERNE	Trésorerie CAMPAGNE-LES-HESDIN
MR Bertrand DULARY	Trésorerie CARVIN
MR Jacky LEVEUGLE	Trésorerie DESVRES
MR Régis TENEUL	Trésorerie DOUVRIN
MM Emmanuelle MALBRANCO	Trésorerie ETAPLES-SUR-MER
MR Arnaud TAILLANDIER	Trésorerie FAUQUEMBERGUES
MR Daniel LELEU	Trésorerie FRUGES
MR Gilles JACOB	Trésorerie GUINES
MM Dany LEURS	Trésorerie HERSIN-COUPIGNY
MR David VERHAEVERBEKE	Trésorerie HEUCHIN-PERNES
MR Guillaume DELELIS	Trésorerie LAVENTIE
MR André OWCZARZAK	Trésorerie LE TOUQUET
MM Isabelle LARTIGUE	Trésorerie LUMBRES
MR Franck DUPUY	Trésorerie MARQUION
MM Françoise MONTEIL	Trésorerie MARQUISE
MR Philippe RICQ	Trésorerie VIMY
MM Lucie DUPONT	Trésorerie VITRY-EN-ARTOIS